



## Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 2 juin 2015

Présidence	:	HELD Jean-Blaise
Ouverture de la séance	:	20h00
Appel nominal	:	27 membres présents – Quorum atteint
Excusés	:	2
Absent	:	1
Votations	:	à mains levées
Clôture de la séance	:	21 H 35
Documents transmis avec la convocation	:	PV de la séance du 09.12.2014 Comptes 2014 Rapport de gestion préavis 01/15

### ORDRE DU JOUR

#### Ordre du jour :

- 1) Préavis 01/15 Statuts de l'Association des communes du district de la Broye-Vully, fusion de l'organisation de la Protection civile.
- 2) Comptes 2014
- 3) Renouvellement du Bureau du Conseil et de la Commission de gestion
- 4) Nomination d'un nouveau membre de la commission « sécurité routière » (Daniel Gallay étant démissionnaire)
- 5) Divers et propositions individuelles.

\* \* \* \* \*

### OUVERTURE

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et à tous pour cette première séance de l'année.

### APPEL

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer et le Président déclare la séance ouverte.

### Annonce Syndic

La semaine dernière, décès accidentel de Jean-Marc Chollet qui fut Municipal puis député au Grand Conseil. Personnalité marquante. Un moment de silence est observé en mémoire de Jean-Marc Chollet.

## PROCÈS-VERBAL

Annexé à la convocation, le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2014 est mis en discussion. Aucune remarque n'est formulée. Le PV est accepté tel quel, à l'unanimité, avec remerciements à Fabienne Blanc.

## LETTRES ET PÉTITIONS

### Communications

#### **Jean-Blaise Held (Président)**

Grâce à la diligence de Blaise Rion, un ordinateur ainsi qu'une imprimante ont été acquis pour le législatif, pour les procès-verbaux de séances du Conseil et pour les votations, mais également pour les commissions. Il suffira de vous adresser à la secrétaire du Conseil communal afin de disposer de ces appareils pour les rapports de commissions.

#### **Susan Elbourne Rebet**

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2015, Oxana Gueissaz prendra la fonction de vice-syndic.

**Sécurité routière** : La commission a déterminé plusieurs endroits dangereux pour les piétons : Laviaux, Sorbiers, ancienne-laiterie, collège, rte du Village jusqu'à Sarandin. Réflexion prioritaire : sécuriser les chemins pour les enfants qui vont à l'école. Un contact sera pris avec les représentants de la sécurité routière de la gendarmerie. Les opportunités de créer des trottoirs et de l'éclairage seront également étudiées.

**Centre de santé Moudon** : 2 projets démarrent à Moudon afin d'augmenter le nombre de médecins traitants dans la région. Partenariat entre les deux projets. Développer une vision de permanence ouverte largement durant la journée. Le CMS de Moudon et les médecins du Fey se joindraient à ce centre dédié à la santé de la population.

#### **Oxana Gueissaz**

Résultat des mesures sur l'antenne de Swisscom établies par une entreprise indépendante. 4,93 et 4,26 de valeur limite de l'installation (valeur limite = 5)

#### **Remy Favre**

7.10.2014 – demande de crédit de 135'000. — pour rénover l'ensemble de la télégestion et la désinfection du réseau d'eau potable . Les UV ont été installés, mais ne sont pas encore en service.

**AIEJ** : réunion du CI, mercredi 30 mai. Comptes 2014 : excédent de charges : 111'277. --. Le prix de vente de l'eau passera de 1.70 à 1.90. La vente d'eau est le seul produit de cette association.

**SDIS** : séance du CI à Mézières le 28 mai sous la présidence de M. Denis Grosjean. Les comptes se bouclent avec la création d'un fonds de réserve et un retour de Fr. 1.11 par habitant aux communes.

**RC 636** : l'îlot situé à la hauteur de la maison de la famille Grosjean au Closy a été remplacé par d'autres mesures qui renforceront la sécurité de ce tronçon. Montant de la facture : 17'232. —

#### **Denis Grosjean**

**PPA** : a été freiné par la révision de la LAT. Il est interdit d'augmenter d'un seul M2 la zone constructible. Des solutions ont été cherchées pendant des mois. Il fallait trouver 5000 m2. Les conditions au départ n'étaient pas les mêmes. Finalement des solutions acceptables ont été trouvées. Le dossier est actuellement au SDT pour un ultime contrôle. Si tout va bien, il y aura une dernière enquête complémentaire et s'il n'y a pas d'opposition, le PPA pourrait passer devant le Conseil au début de l'automne. On respectera ainsi les normes A11, A12

(soit 22 % de progression dans les 22 prochaines années). Ce qui se passe, c'est l'inverse de ce qui était recherché dans la révision de la LAT. Les gens se dépêchent de construire avant que le terrain soit déclassé. Vucherens figure sur la carte des 57 communes qui dépassent la progression autorisée, mais les statistiques sont faites sur le PPA de 1995 et non sur celui qui sera en vigueur prochainement. Vucherens a fait ce qu'il fallait et ne devra pas dézoner.

**Taxe spécifique sur l'énergie électrique.** Au terme du premier exercice 2014 : le fond à disposition qui a été restitué à la commune se monte à Fr. 9'000. --. 3 demandes pour des panneaux solaires thermiques, 2 demandes pour des installations de chauffage à bois et commande de bois de feu ont été présentées à la Municipalité. Grâce à ce montant, une aide substantielle pourra être offerte aux demandeurs. La commission d'énergie se joindra à la Municipalité pour l'étude des dossiers.

## **Étienne Cherpillod**

**Déchetterie :** propre et bien tenue. Raphaël Béda a arrêté son poste de surveillant de la déchetterie. Morgane Henri et Josselin Held ont été engagés pour aider Gilbert Grin. Les coûts ont été diminués de moitié. Le ramassage du papier est en augmentation, le verre également. Déchets encombrants : forte chute également.

**Forêts :** les coupes de bois de l'hiver dernier se sont bien passées. Les anciennes communes du triage du Jorat ont fondé une coopérative. Un hangar pour dépôt de plaquettes sera construit à Moudon et terminé avant l'hiver. La coopérative fournit le bois à la caserne de Moudon. Le bois est un combustible en hausse. Plantations : 2000 plants ont été plantés ce printemps avec l'aide d'apprentis de l'entreprise Ruch.

**Écoles :** le mandat des transports a été attribué à CarPostal dès le 1<sup>er</sup> mai pour le transport des 1500 élèves de l'Établissement primaire et secondaire du Jorat. Le responsable des transports de l'ASIJ ayant démissionné pour cette date.

2 mises à l'enquête : construction du collège de Servion et construction d'une bibliothèque de 290 M2, scolaire et publique (correspondant aux normes en vigueur), d'un réfectoire de 180 places avec une cuisine de régénération + 5 salles de classe.

Les coûts seront communiqués officiellement demain soir à l'assemblée intercommunale.

Une troisième mise à l'enquête est actuellement en cours pour la pose de 8 classes provisoires sur le parking du collège de Mézières pour la rentrée d'août. 170 enfants arriveront de Savigny-Forel pour ladite rentrée.

## **ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est mis en discussion et un point est ajouté, soit la nomination d'un membre de la sécurité routière. (Daniel Gallay étant démissionnaire.) Il n'y a pas de commentaires et il est accepté tel que modifié.

- 1) **1) Préavis 01/15 – Statuts de l'Association des communes du district de la Broye-Vully, fusion de la Protection civile**  
Commission : Patrick Vuagniaux, Luc-Olivier Bünzli, Marie-José Rod

Présentation par la Municipalité : S'il faut une nouvelle fois voter sur ces statuts, c'est qu'il y a eu un problème de forme. Rien de fondamental ne change. Il n'y a pas de possibilité de modifications et ces statuts doivent être adoptés pour le 30.06.15.

### Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

### Discussion

La parole n'est pas demandée.

## Décision

Le préavis 01/15 est accepté à l'unanimité.

### **2) Comptes 2014**

Commission: Daniel Gallay, Marie-José Auderset, Catherine Winkler

Le Président propose la marche à suivre habituelle, soit :

- présentation par la Municipalité,
- lecture du rapport de la commission de gestion,
- discussion sur les comptes 2014,
- vote sur la totalité des comptes.

Cette méthode ne soulève pas d'objection.

#### Présentation des comptes par la Municipalité

L'exercice 2014 est un bon millésime pour la commune selon le réviseur communal Pierre Busset. L'endettement est en baisse.

Il y a en effet une embellie pour les comptes communaux, mais la progression doit se poursuivre.

#### Rapport de la commission

La commission commente les résultats et propose d'accepter les comptes et le rapport de gestion.

#### Décision

Les comptes 2014 sont adoptés à l'unanimité avec remerciements à la Municipalité, à Céline Gentil Martinez, boursière et à la commission de gestion pour tout le travail accompli. Décharge leur est donnée.

Le rapport de gestion est accepté à l'unanimité. Décharge est donnée à la Municipalité. La gestion des comptes 2014 est ainsi approuvée.

### **3) RENOUELEMENT DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA COMMISSION DE GESTION**

Conformément à l'art. 11 du règlement du Conseil communal, le Conseil nomme dans son sein à la fin de chaque année, un président, un vice-président et le bureau.

Un Président : Jean-Blaise Held est d'accord de poursuivre la présidence, pour une année tout au moins, soit jusqu'au 30 juin 2016.

Daniel Gallay, vice-président prend le relais pour la nomination de Jean-Blaise Held et demande s'il y a d'autres candidatures. Ce n'est pas le cas et J.-B. Held est élu par applaudissement. Il remercie le Conseil de la confiance qu'il lui témoigne.

Daniel Gallay, également d'accord de poursuivre son mandat de vice-président, est élu par applaudissements pour 2015-2016.

#### **Bureau du Conseil :**

Rappel du rôle des scrutateurs qui va être important cet automne notamment avec les élections fédérales et il y aura les élections municipales de l'année prochaine et les élections cantonales de 2017 : décompte des voix lors des séances, nomination des commissions et participation au bureau électoral. Pour les scrutateurs suppléants, il s'agit de remplacer les scrutateurs en fonction au besoin.

1<sup>er</sup> scrutateur : Blaise Rion quitte le bureau et est remercié.

Audric Blanc accède au rôle de premier scrutateur ;

Thierry Blanc accède au rôle de deuxième scrutateur ;

Nathalie Vuagniaux accède au rôle de premier suppléant ;

Valérie Hirt accède au rôle de deuxième suppléant.

#### **Renouvellement de la commission de gestion :**

1<sup>er</sup> membre : Daniel Gallay quitte la commission de gestion et est remercié pour le travail accompli depuis 3 ans.

Marie-José Auderset accède au rôle de premier membre ;

Catherine Winkler accède au rôle de deuxième membre ;

Luc-Olivier Bünzli accède au rôle de troisième membre ;

Blaise Rion accède au rôle de suppléant à la commission de gestion.

Chacun est remercié pour son engagement et pour le travail effectué durant cette année. Les nominations sont valables dès le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et jusqu'au 30 juin 2016.

#### **4) Nomination d'un membre de la commission « sécurité routière »**

Composée de Stéphane Dutoit, Président, Valérie Hirt, Patrick Vuagniaux, Nathalie Vuagniaux.

Fabienne Wampfler est nommée membre de cette commission.

#### **5) Divers et propositions individuelles**

**Sécurité routière** : Sur la base du plan de Vucherens, les dangers ont été évalués, selon la circulation en elle-même que ce soit des personnes ou des véhicules. Ces deux catégories ont été évaluées selon les risques.

Marie-Clarie Anex : risque de jour et risques de nuit.

Stéphane Dutoit : le problème de l'éclairage public est un souci de la Municipalité et de la commission.

Jean-Blaise Held : certains habitants souhaiteraient que la vitesse soit limitée à 30 km/h.

Susan Elbourne Rebet : cette diminution ne peut pas se faire sans procédures avec le service des routes.

Philippe Rebet : a remarqué que certains enfants des Laviaux prennent le bus à Vulliens et ce tronçon est très dangereux, car il n'y a qu'une ligne jaune au bord de la route et pas de trottoir.

Étienne Cherpillod : ce sont des enfants depuis la 7<sup>e</sup> année Harmos qui prennent le bus TL et qui marchent le long de la grande route. Étienne Cherpillod a contacté les parents des enfants concernés à cet égard. Les enfants pourraient venir prendre le bus à Vucherens par la route à l'intérieur du village et s'ils vont sur Vulliens, c'est leur choix. Là, ce serait à l'État de construire un trottoir, car la route communale s'arrête au panneau.

Philippe Rebet : estime que ce n'est pas une réponse – il faudrait un arrêt de bus TL supplémentaire ou alors créer un trottoir. Le coût d'un trottoir ne sera jamais aussi cher que la vie d'un enfant.

Susan Elbourne Rebet : Enterrement de J.-M. Chollet le 8 juin à 14 H 00. Procession qui partira devant chez lui jusqu'à la chapelle. La route sera fermée. Les bus scolaires seront déviés. Il y aura donc beaucoup de perturbations lundi après-midi de la semaine prochaine, car 400 personnes sont attendues.

Blaise Rion : durée de circulation interdite ?

Susan Elbourne Rebet : on ne sait pas encore exactement. Les écoles ont été informées et des avis seront mis dans les boîtes aux lettres. Le laps de temps est trop court pour envoyer un tous-ménages.

Patrick Vuagniaux : nouveaux horaires des « 3 Suisses » perçus assez négativement.

Susan Elbourne Rebet : n'a personnellement pas reçu de remarques, mais si des gens font des remarques, il faut les adresser à la Municipalité qui verra pour l'avenir. Il est clair qu'on ne peut pas avoir de larges heures d'ouverture et peu de clients. Bien sûr, la notion d'auberge communale se perd, mais est-ce à la commune de financer les pertes éventuelles.

Marc Vuagniaux : se pose la question de la pertinence des subsides pour les panneaux solaires, alors que ceux-ci sont obligatoires.

Denis Grosjean : Ceci est obligatoire lors de construction ou transformation importante et là les subsides n'entrent pas en matière. Il s'agit d'un subside d'encouragement pour des gens qui veulent améliorer, sans y être obligés.

André Savary : ces subsides ont-ils un effet rétroactif ?

Denis Grosjean: non

Pierre Béda : Chemin de Compostelle : beaucoup de pèlerins lui demandent des informations. Il réitère sa demande de mettre un panneau d'informations avec un plan de l'arrêt de bus, un horaire succinct et quelques indications concernant les hébergements et restauration.

Carine Bünzli : rejoint l'avis de Pierre Béda.

Raymond Vonnez : aucun dispositif pour canaliser les eaux de surface à la nouvelle construction des 3 villas mitoyennes de la rte du Village, parcelle 35.

Rémy Favre : les problèmes sont multiples : les conditions du terrain qui n'est pas encore aménagé, une source perdue, une autre mal captée et des regards qui ont provoqué des inondations sur la route. Dès que tout sera aménagé, il faudra voir ce qui se passe et s'il a des problèmes de ruissellement, la Municipalité demandera une modification.

Susan Elbourne Rebet : la nouvelle édition de « la Chouette » va arriver dans les boîtes aux lettres dans les semaines qui viennent.

Pierre Béda : lors de la dernière séance du SIEMV, un chiffre a été évoqué. On a moins de déchets, mais il y a 30 % de plus de « chénit » qui arrive à la STEP. Les gens jettent plus dans les toilettes. Il est difficile de déterminer d'où ça vient, mais il faudrait lancer une réflexion pour sensibiliser les gens à ne pas jeter de choses dans les w.-c.

Rémy Favre : cette information a été diffusée dans un tous-ménages et se trouve, sauf erreur sur le site internet. Quand les employés communaux soulèvent les regards, ils ont en effet trouvé de la litière de chat, par exemple.

La séance est levée à 21 H 35

  
Le Président  
Jean-Blaise Held

  
La Secrétaire  
Fabienne Blanc